

LENA

LOGEMENT EVOLUTIF POUR UNE NOUVELLE AUTONOMIE

UN PARCOURS COORDONNÉ POUR LA SORTIE D'HOSPITALISATION

Le dispositif LENA (Logement Évolutif pour une Nouvelle Autonomie) permet la mise en œuvre d'un parcours coordonné de préparation à la sortie d'hospitalisation en s'appuyant sur une solution d'hébergement temporaire de transition développée au sein d'une résidence autonomie. L'accompagnement développé dans le cadre de ce dispositif s'appuie sur la mobilisation des professionnels de proximité et favorise ainsi un retour à domicile personnalisé pour des personnes en situation de vulnérabilité à l'issue de leur hospitalisation.

DES APPARTEMENTS DOMOTISÉS

Du constat initial posé en 2017 à l'ouverture des appartements LENA, plusieurs étapes ont été nécessaires pour la réalisation du projet. Le montage du projet a été réalisé en collaboration avec le CENTICH pour une validation via l'article 51 "Innovation en santé" et la rédaction du cahier des charges. Ensuite est venu le lancement des travaux avec la création des appartements de transition domotisés au sein de la résidence autonomie Alain de Raimond. Parallèlement, de nombreux contacts avec les partenaires financiers et les professionnels du territoire ont été développés. La création des outils d'évaluation et de communication ainsi que le recrutement de l'équipe LENA (80% ergothérapeute et 20% travailleur social) ont constitué la dernière phase du projet avant le lancement des inclusions.



Cognac (16)

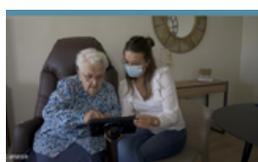
Ville Membre depuis 2015

OBJECTIFS :

- Coordonner et fluidifier la sortie d'hospitalisation afin de tendre vers un retour à domicile offrant sécurité et bien-être à la personne âgée.
- Favoriser le processus de récupération et accéder, si besoin, à un logement de transition adapté implanté en résidence autonomie.
- Anticiper et sécuriser le retour à domicile (aménagement personnalisé du domicile, mise en place d'aides techniques/matérielles et/ou humaines).

PRATIQUE :

- Sélectionner des patients.
- Orienter le patient vers LENA, envoyer la demande d'adhésion à l'équipe.
- Evaluer des demandes par l'équipe LENA. Organiser une rencontre avec la personne de confiance et définir un plan d'accompagnement.
- Organiser les sorties d'hospitalisation du patient.
- Organiser le retour à domicile ou l'intégration en logement LENA.
- Organiser le suivi.



POUR QUI ?

Personne de 60 ans et plus hospitalisée à l'hôpital de Cognac et étant fragilisée par la situation : perte d'autonomie, défaillance de l'aide, logement inadapté...

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?



LE PROCESSUS

1. Évaluation pluridisciplinaire par les équipes de l'hôpital dès l'admission du patient et au plus tard 48 heures après l'hospitalisation pour l'orientation vers le dispositif LENA.
2. Rencontre de l'équipe LENA avec la personne à l'hôpital puis visite à domicile avec une personne de confiance.
3. Accueil en appartement de transition assistée au sein de la résidence autonomie si la situation le nécessite avec prise en main et usage des aides techniques et des technologies pour l'autonomie de 15 ou 20 jours selon le GIR (GIR 3 à 5 acceptés).
5. Programmation et coordination des soins, des aides humaines et des services nécessaires pour un retour à domicile en sécurité.
6. Accompagnement au retour à domicile.



LE LOGEMENT

3 logements sont dédiés à LENA au 5^e étage de la résidence autonomie Alain de Raimond.

Les appartements sont tous les 3 agencés de la même manière :

- 33 m² aménagés de manière à être accessible, avec du matériel adapté (lit électrique, plan de travail à hauteur variable, détection de mouvement pour allumer les lumières...);
- de la domotique permettant de gérer différents paramètres de l'appartement via une tablette et permettant de détecter des chutes, des températures anormales dans l'appartement;
- un système de télalarme afin de sécuriser la personne 24h/24 et 7j/7.



OPTIMISER LES PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES

Fruit d'une collaboration entre le CCAS de Cognac (Résidence Autonomie Alain de Raimond) et le Centre Hospitalier, le dispositif LENA favorise donc une coordination renforcée avec l'ensemble des professionnels du territoire. Ces échanges permettent de fluidifier les parcours du bénéficiaire et de sécuriser son retour à domicile. Un comité de pilotage est organisé une fois par mois par l'équipe LENA pour assurer le suivi qualitatif et quantitatif de l'expérimentation et arbitrer l'organisation globale. Un partenariat étroit est engagé avec les professionnels du CENTICH qui porte cette expérimentation à l'échelle nationale sur les territoires de Cognac et Saumur pour une durée de quarante-deux mois. A ce jour, onze personnes à Cognac ont bénéficié du dispositif et des demandes émanent régulièrement de l'hôpital. Deux cabinets d'évaluation ont également été mandatés pour évaluer l'intérêt du dispositif LENA (GOVHE et ArgoSanté) et envisager son déploiement sur d'autres territoires.

UNE ACTION PERMISE PAR TOUS

De nombreux partenaires ont participé à l'action, comme l'hôpital de Cognac qui identifie les patients avant de les orienter vers LENA, les familles, le département, Schneider Electric/Vitaris ayant réalisé l'installation des procédés domotiques et la résidence qui organise la gestion hôtelière et permet au bénéficiaire d'accéder à toutes les prestations internes.

LES COÛTS

En ce qui concerne les coûts du projet, ceux-ci s'élèvent pour l'investissement à hauteur de 133 760 €, pour le fonctionnement à hauteur de 57 997€, la masse salariale a quant à elle coûté 43 800€. Et les frais liés à l'exploitation courante et afférente à la structure s'élèvent à hauteur de 14 197€. Les frais de fonctionnement ont été financés par trois forfaits de prise en charge pour couvrir les frais de fonctionnement.

UNE OPPORTUNITÉ POUR FAIRE ÉVOLUER LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

L'expérimentation s'étend sur une durée de trois ans et doit permettre d'évaluer la pertinence du dispositif au sein d'une résidence autonomie ainsi que son potentiel de transférabilité avant un déploiement possible à l'échelle nationale. Deux cabinets spécialisés (GOVHE et ArgoSanté) sont en charge du suivi et produiront plusieurs rapports. Par ailleurs, au-delà de l'intérêt pour les bénéficiaires (personne âgée, famille et professionnels) d'accompagner le projet de vie via une coordination renforcée et personnalisée, le projet LENA constitue une formidable opportunité de faire évoluer les résidences autonomie et d'apporter une nouvelle dynamique au sein de ces établissements parfois vieillissants. Sur Cognac, les transformations réalisées pour les appartements LENA ont permis d'imaginer la façon dont pourrait être renouvelée l'ensemble du parc mobilier. Elles ont aussi permis de faire évoluer le regard porté sur la résidence auprès des bénéficiaires, de leurs familles et des partenaires locaux. Cette ouverture sur l'extérieur a des effets particulièrement positifs et contribue à l'amélioration de la qualité de vie au sein de l'établissement.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Cognac, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com